



# BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE 2022/2023

Je soussigné(e)

né(e) le

demeurant à

Téléphone

E. mail (obligatoire)

demande à adhérer à l'association « Randonnées toulaises ».

J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

Je m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

Je choisis la licence avec abonnement à 4 n° de Passion Rando Magazine je verse donc la somme de 50.00 €

Je ne souhaite pas m'abonner au magazine « Passion Rando », je ne verse donc que le montant de la licence et l'adhésion à l'association soit 40,00 €

**Certificat médical** : obligatoire pour toute nouvelle adhésion.

Pour le renouvellement, si votre certificat à moins de 3 ans au 31 Août 2023, retourner l'attestation si vous avez répondu non à tous les items du questionnaire santé, sinon fournir un certificat médical (1)

Fait à

Reporter manuellement la mention « lu et approuvé »

Le

Signature

(1) Aucune adhésion ne sera enregistrée si l'attestation ou le certificat médical ne sont pas joints.

## ASSURANCE INDIVIDUELLE

Cette garantie est apportée par la licence FFRP dont la détention est obligatoire pour adhérer aux Randonnées Toulaises.

| Catégorie | Licence 2023 | Passion Rando | Cotisation association | Total   | sans abonnement à Passion Rando | Observations   |
|-----------|--------------|---------------|------------------------|---------|---------------------------------|--|
| IRA       | 28,00 €      | 10,00 €       | 12,00 €                | 50,00 € | 40,00 €                         | Assurance individuelle de responsabilité civile + Dommages corporels |

Bulletin à adresser, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Randonnées Toulaises, au responsable des licences : Mr PAUL Pierre – 14 bis rue E. Deligny - 54200 Toul - : 07 72 66 79 00